



MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi
de 15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. et Mmes les membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu :

Le mardi 30 janvier 2024 à 20h00 dans la salle de la mairie

Le conseil municipal est invité au préalable à 19h00 à la présentation des maisons France Services par M. Pinon de la communauté de communes Loches Sud Touraine.

Objet :

- Groupement de commandes travaux de voirie 2024
- Demande de subvention pour voyage scolaire du lycée Planiol
- Demande de subvention de l'école de musique de Descartes
- Tarifs de location de la salle « La Bournanaise » pour les associations et participation aux frais électricité - chauffage
- Questions et informations diverses

Le Maire